

AMÉRIQUE DU SUD.—Le dernier numéro de l'excellent journal catholique de Santiago, *el Chileno*, nous apporte des nouvelles de Mgr Terrien. Le zélé délégué de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans l'Amérique du Sud, après une fructueuse tournée dans les diocèses de Santiago, de La Serena, et les vicariats apostoliques d'Antofagasta et d'Iquique, revient en Europe. Il a réussi à établir l'Œuvre sur des bases régulières et solides et a terminé sa mission féconde par un voyage à Saint-Charles d'Acud. Dans une lettre que publie le *Chileno*, le distingué prélat remercie avec effusion toutes les personnes qui lui ont facilité sa tâche délicate, en particulier les Lazaristes et les Pères des Sacrés-Cœurs.

ANGLETERRE.—Lady Katherine Manners, fille aînée du duc de Rutland, a fait son abjuration ces jours derniers dans l'église de l'Oratoire, à Londres.

Ce sanctuaire était désigné pour cette cérémonie, car le duc de Rutland était l'ami intime du T. R. P. Faber, fondateur de l'Oratoire de Londres. Au temps où tous deux étaient anglicans, ils avaient formé le projet de "catholiciser" l'Eglise d'Angleterre.

—L'Eglise anglicane dans l'Inde vient de faire une perte irréparable dans la personne de miss Mary Rowles (la Sœur Prisca, des pseudo-religieuses de Wantage), qui est entrée dans le sein de l'Eglise catholique. Depuis quelque temps une voix intérieure la pressait de quitter une religion fondée par un acte du Parlement pour embrasser la véritable Eglise du Christ.

JAPON.—Dans la *Croix* de Paris, *Le Vêridique* trace ainsi le tableau de la situation religieuse au Japon :

Les lois de proscription édictées au Japon, en 1643, à la suite de la grande persécution qui coûta la vie à plus de 150 Pères Jésuites, ont été officiellement abolies en 1876.

Dix ans plus tard, le gouvernement japonais admit un représentant officiel du Saint-Siège, Mgr Osouf, qui remit à l'empereur du Japon une lettre autographe du pape Léon XIII ; et actuellement la Chambre des Pairs et la Chambre des représentants de l'empire comptent chacune plusieurs chrétiens dans leur sein.

La semence, jetée en 1549 par saint François Xavier, a poussé et porté des fruits abondants.

L'*Osservatore Romano* de Rome constate et dit que, depuis 1888, les catholiques jouissent d'une liberté absolue au Japon.

Dès le lendemain de l'abolition des lois de proscription en 1876, le Saint-Père Pie IX y établit des vicariats apostoliques et,